

Actualités

Mot du maire de Kamouraska

Le printemps nous arrive lentement, mais la saison estivale est fort bien partie. Nous nous envahir.

En effet, tous, nous nous préparons fébrilement notre haute saison. Les activités ne vont pas manguer et nous retrouverons avec grand plaisir certaines douceurs qui sont belles et bien estivales.

La joie de revoir des gens qui nous visitent à cette époque chaque année sera renouvelée encore et

encore.

Le Bureau Accueil touristique est à d'exposition. fourbir ses armes de charme et de Le Musée a vêtu ses atours d'antan rattraperons le soleil qui va bientôt renseignements sur notre beau qui n'ont rien de comparables et qui village et notre si belle région.

> Les agriculteurs ont fini leurs passé semences et se préparent aux foins. Kamouraska.

Les fermiers planifient leurs travaux Tous et de nouveaux investissements.

La municipalité révise ses actions À vous tous qui œuvrez à faire de touristiques et se prépare à la Kamouraska ce qu'elle est, merci et réception des touristes qui nous bonne saison. Merci et bon succès viennent de partout.

Le Symposium de Peinture se fait Richard Préfontaine, maire une' nouvelle tête avec de belles

couleurs et de beaux projets

nous incitent à réfléchir sur notre présent

les commercants sont impatients de vous voir.

encore une fois.

La Municipalité fait l'acquisition d'un nouveau défibrillateur externe automatisé!

Afin d'assurer la sécurité de sa population et de ses visiteurs et aussi parce que en situation d'urgence, chaque seconde compte, la



Municipalité de Kamouraska a décidé de doter salle sa communautaire d'un tout nouveau défibrillateur externe automatisé.

Une formation utiliser l'appareil sera offerte sous peu à tous les citoyens intéressés. Plus de détails à venir bientôt!

Qu'est-ce que la défibrillation?

Lors d'une réanimation cardiorespiratoire, c'est la défibrillation — la fameuse décharge électrique sur la poitrine — qui remet le cœur en action et sauve des vies. Cependant, il faut agir vite : sans défibrillation, les chances de survie diminuent de 7 % à 10 % par minute. Le défibrillateur externe automatisé que l'on reconnaît de plus en plus sous l'acronyme DEA est un appareil portatif qui permet d'administrer le choc pour restaurer au cœur son activité normale afin qu'il puisse se remettre à battre. Ainsi, le cerveau peut recevoir un apport minimal d'oxygène, retardant les dommages cérébraux irréversibles.

Même si l'ambulance est en route, ce sont les gens sur place, témoins de l'arrêt cardiorespiratoire, qui offrent à la victime les meilleures chances de survie en entreprenant la réanimation cardiorespiratoire (RCR). (source : www.urgences-sante.gc.ca)

La Marée Montante DE KAMOURASKA Pour nous contacter: Développement de Kamouraska

67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0 418 492-6523 poste 3

developpement@kamouraska.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

L'équipe du journal:

15 juillet 2017

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall Révision linguistique: Claude Langlais Images libres de droit : Pixabay

Prochaine date de tombée:

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.



Nouvelle exposition temporaire le fleuve, les îles et les phares

La beauté du Saint-Laurent et des îles de Kamouraska ont contribué à faire de Kamouraska la première place d'eau du Canada. Encore aujourd'hui, le village a cette vocation touristique. Pourtant, Kamouraska a une histoire maritime importante.

par des capitaines provenant de la famille servis. Leblanc. Plusieurs goélettes, qui venaient se faire charger au quai de Kamouraska étaient la propriété de la famille Anctil: le Bon Pasteur du Capitaine Fernand Anctil et le Monica L du Capitaine Léopold Anctil.

les phares fait place à ce volet de notre histoire Boucher. Dimanche 16 juillet à 14h. maritime. L'exposition sera embellie par les oeuvres de l'artiste de Kamouraska, Yves Ayotte qui a peint quelques toiles spécialement pour cette exposition.

Nos activités pour la saison 2017

Les visites patrimoniales se poursuivent. Départ \tilde{Un} en tout temps, sept jours sur sept. Sur le thème, Kamouraska. Kamouraska laissez-vous compter. faites

connaissance avec deux personnages du roman de Anne Hébert. Kamouraska

Nouveauté; visite combinée avec la Maison Chapais. À compter du 15 mai, deux fois par semaine, il sera possible de faire la visite patrimoniale en compagnie d'un guide du Musée et d'un guide la Maison Chapais. Ensemble, ils vous raconteront l'histoire de Georgina Dionne. née à Kamouraska et mariée au riche marchand Jean-Charles Chapais de Saint-Denis.

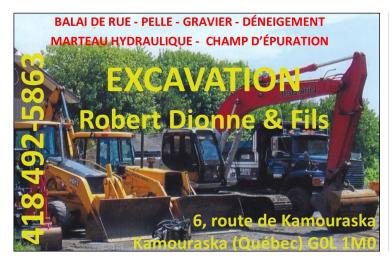
Dès le 23 juin, le musée ouvre ses portes de 8h à 18h/ sept jours sur sept. Le spécial lève-tôt donne accès à notre réfectoire avec l'achat d'un billet. Le café est gratuit, apportez vos croissants et bon appétit!

Vernissage des œuvres de l'artiste Yves Ayotte. L'explorateur Napoléon Chassé est connu pour avoir Un 5 à 7, samedi le 10 juin vous permettra de participé à plusieurs voyages vers l'Arctique. Les rencontrer et de discuter avec M Ayotte, notre bateaux-phares de l'île Blanche ont été commandés artiste en résidence. Thé/Café et bouchées seront

> Lancement du livre de Pierre Giard. Les îles de Kamouraska, une histoire au fil de l'eau suivi d'une Conférence gratuite de l'auteur. Dimanche 18 juin à 14h.

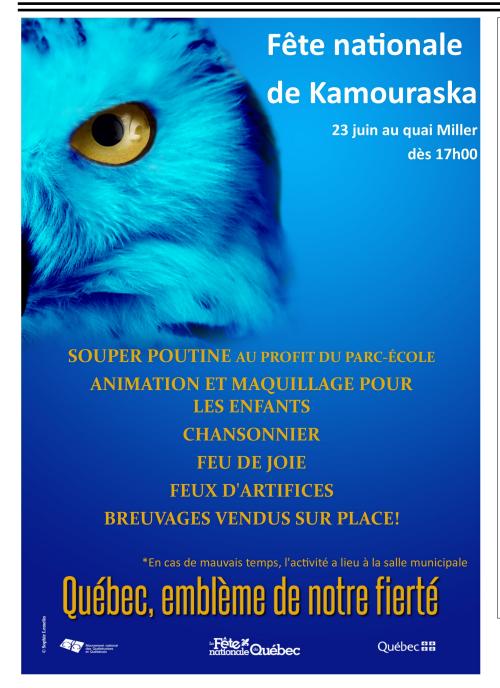
Conférence gratuite les goélettes du Saint-La nouvelle exposition temporaire le fleuve, les îles et Laurent, par l'ethnologue et muséologue Alain

> Conférence avec John Parisella, auteur et analyste renommé en matière de politique américaine. La conférence Donald J Trump: de candidat à président, sera présentée au mois d'août : à mettre à votre agenda! Date à confirmer. évènement au profit du Musée





Socio-culturel



Musée régional de Kamouraska

Assemblée générale annuelle, lundi le 12 juin à 19h30 à la salle communautaire.

Le Musée fête ses 40 ans et l'occasion pour démocratise et s'ouvre à ses citoyens. Curieux de savoir comment se porte votre musée. de connaitre les projets pour 2018? Vous avez envie de visiter le découvrir Musée et les améliorations nombreuses apportées au bâtiment cet hiver? Après l'assemblée générale, les personnes présentes seront invitées à faire une courte visite du musée des accompagné auides. Café/thé/tisane et douceurs seront servis. Bienvenue à tous.





courriel: iqa08595andre.tanquay@sobevs.com

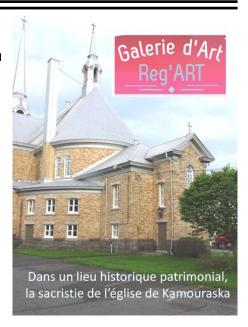
Socio-culturel

Une 19ème saison pour le Groupe Reg'Art à Kamouraska

En effet, la sacristie inférieure de l'église de Kamouraska abritera à nouveau cet été les œuvres des artistes du groupe REG'ART. Vous pourrez les rencontrer tout au long de l'été, puisque les artistes assurent eux-mêmes l'accueil tout en étant à l'œuvre à leur chevalet. Vous les connaissez : Andrée Alexandre, Danyèle Bélanger, Hélène Bérubé, Denis Briand, Hélène Desjardins, Martine Gagné, Marie-Jeanne Gagnon, Murielle Lévesque, Thérèse Lévesque, Louise Pelletier, Réjeanne Pelletier.

La galerie sera ouverte du samedi 1^{er} juillet au lundi 4 septembre inclusivement. Notre événement annuel REG'ART EN COULEURS viendra clore notre saison estivale, la fin de semaine de la Fête du Travail, soit les 2, 3 et 4 septembre. Dites-le à vos parents et amis, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Martine Gagné et Hélène Desjardins





Le Cercle de Fermières

Malgré son silence, le Cercle de Fermières est bien actif à Kamouraska.

À tous les mois elles ont leur réunion. Le Cercle compte 24 membres mais lors des réunions, comme dans tous les comités ou organismes ici à Kamouraska, les présences sont moindres, mais cela ne décourage personne, car le plaisir, la bonne humeur et les échanges sont au menu. Tout l'hiver, plusieurs ateliers de tricot, pointe folle ou broderie réunissaient celles qui étaient intéressées, même des jeunes de l'école sont venues pour apprendre à tricoter...et les métiers à tisser n'ont pas pris de vacances, des couvre-lits, chemins de table, linges à vaisselle et napperons ont fait le bonheur de celles qui aiment « la belle ouvrage!»

Vous verrez lors de leur exposition en juillet le résultat des articles créés lors des ateliers. En mai ou juin, il ne faut pas oublier de payer notre cotisation annuelle qui nous donne la chance de recevoir la très belle revue L'Actuelle.

En avril, le cercle a perdu une de nos membres que toutes nous estimions pour sa sociabilité et sa bonne humeur, Carmen Parent Michaud. Repose en paix Carmen, tu resteras dans nos pensées pour toujours.

Magdeleine





Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, GOL 1M0 I (418) 308-0739 info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Socio-culturel

L'église de Kamouraska a 100 ans cette année (1917-2017)



Kamouraska cette année le centenaire de la reconstruction de son église sur fondations de celle érigée en 1791 qui fut incendiée le 12 février 1914. Les membres du comité organisateur en collaboration avec le Conseil de fabrique invitent toute à population participer aux

différentes activités qui se tiendront dans le cadre de cet anniversaire.

Dimanche 16 juillet 2017 à 9 h30 à l'église :

Messe présidée par Mgr Moreau suivie d'un brunch bénéfice au Centre communautaire et d'une conférence de M. Pierre Lévesque qui nous entretiendra sur certains curés qui ont marqué l'histoire de la paroisse de Kamouraska dont l'abbé Georges Guy et le célèbre curé Chiniquy. Cartes pour

le brunch en vente à 20\$ au presbytère et au Jardin du Bedeau

Lancement du livre souvenir « 100^e anniversaire de l'église Saint-Louis de Kamouraska » en vente sur place et à l'église au coût de 40\$

Samedi 22 juillet 2017 à 16 h messe au Berceau si la température le permet sinon à l'église

Dimanche 23 juillet à 15 h à l'église :

Concert donné par M. Jacques Boucher à l'orgue, Mme Anne Robert au violon et la soprano Mme Désirée Till, admission 20\$

Tous les jours en après-midi durant la saison estivale:

Visite de l'église et exposition de vases sacrés, vêtements liturgiques et autres trésors de notre patrimoine religieux

Tous les bénéfices engendrés par ces activités serviront à l'entretien et à la conservation de notre église, joyau de notre patrimoine.

Nous comptons donc sur votre présence et vous remercions de faire du centenaire de notre église une réussite!

Claire Desjardins pour le Comité des fêtes.

Un grand merci!

Suite à l'assemblée des marguilliers tenue mercredi 10 mai, les marguilliers tiennent à remercier bien sincèrement tous les bénévoles qui se sont joints à eux pour faire le grand ménage du printemps sur les terrains de l'église, du cimetière, et du berceau en ce jeudi 4 mai.

Ainsi nos terrains seront plus accueillants pour vous les paroissiens et nos visiteurs en cette année du Centenaire de notre église. Mille mercis à vous tous pour votre participation.

Emilien Pelletier, secrétaire d'assemblée, Fabrique de Kamouraska





418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Nettoyage des berges

Après une année de repos, l'activité de nettoyage des berges est de retour! À vos chaudières et bottes de pluie, le 10 juin, dès 9h00, le comité de développement de Kamouraska vous donne rendez-vous pour une petite cure de nettoyage de nos plages! Rendez-vous au quai Miller.



Fin de la collecte des meubles réutilisables



Comme vous le savez, Co-éco offrait depuis quelques années le service Écomeubles pour les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Ce service consistait en une cueillette de meubles réutilisables gratuite pour les citoyens.

Comme nous avons constaté que la demande est de plus en plus faible et que la qualité des meubles est insuffisante pour le réemploi, Co-éco a pris la décision de ne plus offrir ce service.

Quoi faire avec LE GAZON COUPÉ?

Une fois l'été arrivé, on se questionne sur ce qu'il faut faire avec le gazon coupé. La solution à privilégier est l'herbicyclage.

L'HERBICYCLAGE

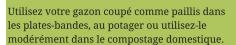
L'herbicyclage consiste simplement à laisser les rognures de gazon au sol

LES AVANTAGES

Protéger le sol de la sécheresse Diminuer les risques d'apparition de maladies Nourrir les organismes bénéfiques du sol Gagner du temps Réduire la quantité de déchets

> Cette pratique permet également d'économiser sur l'achat d'engrais ainsi que sur les coûts d'enfouissement.

VOUS AVEZ TROP DE GAZON POUR LE LAISSER AU SOL?



Surtout, il ne faut pas mettre les rognures de gazon à la poubelle, mais les apporter à l'écocentre. Les résidus verts y sont acceptés sans frais.







Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

Les membres du conseil ayant renoncé à l'avis de convocation, tienne une séance extraordinaire sur le point suivant :

ACCEPTATION DE L'OFFRE PROFESSIONNELLE DE MADAME ANNE CARRIER, ARCHITECTE (AUDIT VISANT LES COÛTS ESTIMÉS DU PROJET D'AMÉLIORATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par madame Anne Carrier, architecte, le 10 mars 2017, afin de procéder à un audit technique (architecture et ingénierie) afin de cibler les coûts du projet d'amélioration du centre communautaire ; QUE la

municipalité accepte qu'un ingénieur accompagne madame Carrier afin de réaliser son mandat d'audit par un ingénieur. Coût : 8 250.00 \$ + taxes applicables ; QUE, si requis, dans la phase II du projet, des relevés en architecture seront réalisés si des plans et devis du bâtiment ne sont pas disponibles. Coût estimé : 2 000,00 \$ + taxes applicables.

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents.

CESSION D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN DÉSAFFECTÉ SIS AU RANG DES CÔTES SUR LE LOT : 4 008 835

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska cède à titre gratuit aux propriétaires suivants des parcelles du chemin désaffecté sis au Rang des Côtes sur le lot : 4 008 835 se situant en front des lots suivants : 4 006 978 et 4 007 652 (Jean-Marie Drapeau et Ferme Jeannicole Inc.) ; QUE les honoraires d'arpentage, de préparation et d'enregistrement dudit contrat seront partagés entre les propriétaires concernés (identifiés ci-haut) ; QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat entre les parties.

RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET PRÉSENTÉ AU FDT (MRC DE KAMOURASKA) PAR DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA «KAMOURASKA, LAISSEZ-VOUS CONTER»

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet présenté par Développement de Kamouraska au programme FDT (MRC de Kamouraska) ayant pour titre : Kamouraska, laissez-vous conter ; QUE la municipalité appuiera financièrement ce projet d'une somme de : 1 875.00 \$; QUE la municipalité autorise l'installation, sur ses immeubles, de personnages créés qui représenteront la vie de Kamouraska et aura la responsabilité de

les entreposer durant la saison hivernale.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procèsverbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- -Rencontre à prévoir avec l'architecte, madame Anne Carrier (projet d'amélioration du Centre communautaire).
- -Rencontre avec la SQ et un représentant du MTQ concernant la circulation et les stationnements en période estivale.
- -Dossier mise aux normes de l'eau potable (suivi au dépôt du C.A.).

AUTORISATION POUR TRANSFERT DU SURPLUS 2016 AQUEDUC-ÉGOUTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à un transfert d'un montant de 76 305.26 \$ du surplus accumulé non-affecté au surplus aqueduc-égouts applicable à l'année 2016.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-KAMOURASKA — FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement l'École Saint-Louis-de-Kamouraska concernant l'activité de fin d'année. Contribution

financière : 200.00 \$.

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR FORMATION À RIVIÈRE-DU-LOUP LE 17 MAI PROCHAIN – DG LOCAUX – MRC : RÔLES ET COLLABORATIONS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale à assister à une formation à Rivière-du-Loup le 17 mai prochain sur : DG locaux et MRC : rôles et collaborations. Coût : 349.52 \$ (incluant les taxes applicables, dîner et manuel de référence).

APPUI AU BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie financièrement le Baseball mineur de

Saint-Pascal pour un montant de : 25,00 \$ dans la catégorie argent.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2017-2018 À URLS DU BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle sa carte de membre à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2017-2018. Coût : 100.00 \$.

CAMPAGNE SAUVONS POSTES CANADA

considerant que le comité parlementaire souhaite le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et recommande le rétablissement du service de livraison à domicile et d'appliquer cette mesure à



l'ensemble des ménages ayant perdu la livraison à domicile, tel que promis par le premier ministre et les députés libéraux ; **CONSIDÉRANT QUE** les recommandations du comité parlementaire qui, l'espérons, se retrouveront parmi celles de votre gouvernement soit : -Maintenir le moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et rétablir la livraison à domicile pour l'ensemble des ménages qui l'ont perdue: -Maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et regarder comment élargir les heures d'ouverture de ceux-ci; -Évaluer comment Postes Canada pourrait offrir plus de services en utilisant son réseau de points de vente au détail; -Examiner comment s'y prendre pour faire des bureaux de poste des carrefours communautaires; -Examiner la possibilité d'utiliser Postes Canada pour offrir dans les régions rurales des services internet à large bande et de meilleurs services de téléphonie cellulaire; -Que Postes Canada élabore un processus de collaboration défini et rigoureux avec les municipalités ; IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska demande au gouvernement d'examiner sérieusement la possibilité d'offrir de tels services lorsqu'il fera connaître sa réponse au rapport du comité parlementaire QUE ces recommandations représentent une excellente occasion d'élargir le mandat de la société d'État et, par le fait même, de mettre sur pied de nouveaux services qui répondraient davantage aux besoins des citoyennes et citoyens et qui seraient à l'image d'un service postal du 21e siècle.

APPUI FINANCIER À PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE suite à une demande du comité, la municipalité de Kamouraska versera à Patrimoine maritime de Kamouraska un montant maximum de 400.00 \$ qui sera appliqué à l'achat de tabliers chandails portant le logo de l'organisme afin d'identifier les bénévoles lors du souper crabe ; QUE cette somme sera remboursée à l'organisme sur présentation d'une pièce justificative.

OPINION FAVORABLE DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES PAR LE MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA INC. À LA COMMISSION

MUNICIPALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Musée Régional de Kamouraska Inc. a déposé à la Commission municipale du Québec une demande d'exemption de taxes foncières pour l'immeuble sis au 69, avenue Morel à Kamouraska ; CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de la demande de reconnaissance de l'organisme mentionné en titre aux fins d'exempter de toutes taxes foncières l'Immeuble situé au 69 et 69 A, à avenue Morel Kamouraska CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit donner son avis dans les 90 jours de la demande de la Commission municipale afin que le déroulement de l'instance se poursuive ; CONSIDÉRANT QUE, si la Commission municipale estime qu'il est nécessaire de tenir une audience pour rendre une décision, un avis de convocation sera adressé à une date ultérieure indiquant le jour et l'endroit de l'audience à la municipalité ; IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE suite à une demande de consultation déposée par la Commission municipale à la municipalité afin de connaître son opinion sur la démarche entreprise par Le Musée Régional de Kamouraska Inc. qui a soumis, le 2 mars dernier, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour l'immeuble situé au 69 et 69 A, avenue Morel, la municipalité est favorable à cette demande d'exemption de taxe foncière.

AUTORISATION POUR PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Préfontaine, maire de la municipalité de Kamouraska, village classé parmi Les Plus Beaux Villages du Québec, ne pourra être présent lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Plus beaux villages du Québec qui aura lieu les 11 et 12 mai 2017 à La Malbaie ; IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE monsieur Michel Lavoie soit dûment mandaté par le Conseil municipal de la pour municipalité de Kamouraska remplacer monsieur Richard Préfontaine et obtenir droit de vote aux résolutions qui seront proposées à l'assemblée générale annuelle 2017 de l'Association des Plus Beaux Villages du Québec ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient autorisés et remboursés au participant sur réception de pièces justificatives.

APPUI MUNICIPAL AU PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS KAMOURASKA

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de notre communauté n'ont pas accès à une offre de loisirs sportifs et culturels en raison de leur situation de faibles revenus; CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux loisirs améliore les d'inclusion sociale possibilités économique et contribue à réduire les écarts de bien-être et de santé liées à la pauvreté et l'exclusion sociale; CONSIDÉRANT QUE plusieurs partenaires, dans le cadre de la démarche COSMOSS, souhaitent mettre en place un programme Accès-Loisirs Kamouraska qui est destiné aux personnes de tous âges vivant en situation de faibles revenus ; CONSIDÉRANT QUE plusieurs associations sportives et culturelles ont déjà manifesté leur désir de collaboration au programme; CONSIDÉRANT QUE notre municipalité souhaite rendre accessible les loisirs aux citoyens qui la composent : CONSIDÉRANT QUE le maire de la municipalité a reçu une présentation du programme au conseil des maires de la MRC le 8 février 2017; CONSIDÉRANT QUE la MRC de Kamouraska souhaite voir les municipalités s'engager en ce sens; IL A ÉTÉ **RÉSOLU** d'engager la participation de la municipalité dans la diffusion et la promotion du programme Accès-Loisirs Kamouraska et d'y verser une contribution annuelle de 25,00\$.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION PRÉSENTÉE À LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE DU PROGRAMME SOUTIEN DÉVELOPPEMENT CULTUREL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie le projet présenté dans le cadre du Programme de soutien de l'entente de développement culturel 2017 par monsieur Martin Morais — Dépôt d'une offre de services pour le projet «Patrimoine vivant-Volet # 1 Ouvriers/Artisans.»

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Gilles A. Michaud qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement



modifiant le règlement 2014-07 relativement à la gestion des matières résiduelles.

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE STEVE DUMONT, ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à l'embauche de monsieur Steve Dumont à titre d'adjoint aux Travaux Publics et ce. à compter du 4

avril 2017. Monsieur Dumont sera sous la supervision du Responsable des Travaux monsieur Jérôme Drapeau. Publics. Monsieur Dumont remplace monsieur Gaston Pelletier qui a quitté son emploi à la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Interrogation sur le projet «Kamouraska, laissez-vous conter.»

-Interrogation sur Nicolas Gagnon, auteur du livre (photographie).

-Interrogation sur le projet de développement domiciliaire.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er mai 2017

Sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine, la réunion est **RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE** mettre présents.

RÈGLEMENT NO 2017.01 MODIFIANT LE POCATIÈRE RÈGLEMENT 2014-07 RELATIVEMENT À LA IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la disposition de futurs acheteurs des terrains GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

municipal).

BÂTIMENT

bâtiment.

L'ACTE VENTE À INC. MADAME NORMES DE L'EAU POTABLE

trésorière, à signer l'acte de servitude à Norbert Morin, député de Côte-du-Sud intervenir avec Ferme Jean Labrie Inc. ainsi que l'acte de vente et de servitude à ANNULATION DU DOSSIER DU PROJET DE au règlement de zonage en vigueur dans la intervenir avec madame Marie-Claude DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (RANG DU municipalité ; QUE cette demande vise Alexandre dans le cadre du projet de mise CAP) aux normes de l'eau potable.

ouverte ; tous les membres du conseil sont KAMOURASKA POUR LE MAINTIEN D'UN développement domiciliaire qui se situerait SERVICE CONTINU AU BLOC OPÉRATOIRE DE sur le Rang du Cap; CONSIDÉRANT QU'UN L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE LA partenaire a été approché et qu'une

municipalité de Kamouraska signifie au disponibles à la construction domiciliaire ; IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le règlement 2017-01 ministre qu'il ne tolère pas la rupture de CONSIDÉRANT QU'UN comité ad hoc a été soit adopté sans modifications. (Ce service annoncée au bloc opératoire de formé afin d'analyser les possibilités et de règlement étant trop long pour être l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La favoriser les échanges avec les différentes reproduit ici, les personnes peuvent le Pocatière et demande que tous les moyens instances, municipales, régionales et consulter sur le site internet de la nécessaires soient mis en œuvre afin gouvernementales ; CONSIDÉRANT QU'UNE municipalité dans la section « Procès- d'assurer le maintien d'un service continu. Il demande d'exclusion de sa zone agricole a verbaux » ou en personne au bureau rappelle au Ministre que la mission du été déposée à la Commission de la ministère, est de maintenir, d'améliorer et protection du territoire agricole du Québec de restaurer la santé et le bien-être de la et qu'elle a été refusée mentionnant que, si RÉSOLUTION AUTORISANT BENOIT RANDALL population en rendant accessibles un ce dézonage serait autorisée, ceci créerait À TITRE D'INSPECTEUR ADJOINT EN ensemble de services de santé et de un noyau de développement résidentiel services sociaux, intégrés et de qualité, secondaire sur le territoire ; IL A ÉTÉ IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de contribuant ainsi au développement social RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité Kamouraska autorise monsieur Benoit et économique du Québec. Par souci de de Kamouraska signifie aux différents Randall à agir à titre d'inspecteur-adjoint en cohérence avec cette mission et afin intervenants et aux représentants siégeant d'assurer une desserte adéquate à la sur le comité ad hoc, qu'elle abandonne ce population du Kamouraska et des environs, projet et informe tous les intervenants de RÉSOLUTION POUR AUTORISATION DES le bloc opératoire de l'Hôpital Notre-Dame- cette décision. SIGNATAIRES POUR L'ACTE DE SERVITUDE ET de-Fatima de La Pocatière doit demeurer INTERVENIR ouvert en toute circonstance. Le maintien RÉSOLUTION RESPECTIVEMENT AVEC FERME JEAN LABRIE et la consolidation des services de santé de MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE MARIE-CLAUDE notre hôpital sont clairement une priorité (1991-02) DE LA MUNICIPALITÉ VS LA ALEXANDRE DANS LE DOSSIER DE MISE AUX régionale. Il est également résolu de DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU transmettre la présente au ministre de la SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU RCI 141 IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Santé et des Services sociaux, monsieur DÉPOSÉE PAR LA MRC DE KAMOURASKA AU Kamouraska autorise monsieur Richard Gaétan Barrette, à la présidente et MAMOT (DOSSIER FERME KARASKA). Préfontaine, maire et madame Mychelle directrice générale du CISSS du Bas-Saint- IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la Lévesque, directrice générale et secrétaire- Laurent, Mme Isabelle Malo, et à monsieur municipalité de Kamouraska demande à la

entamé, en 2010, une démarche afin de en place un entente a été signée afin de mettre à la

POUR **DEMANDE** DF

Kamouraska d'intégrer la MRC de modification apportée au RCI 141 tel quel l'agrandissement et le rapprochement au CONSIDÉRANT QUE la municipalité a chemin public, afin de permettre dans les



zones agricoles, l'agrandissement bâtiments de ferme existants dans la cour avant jusqu'à une distance de 7,1 mètres de APPUI À LA FQM CONCERNANT LES SOMMES Kamouraska accepte la soumission déposée l'emprise du chemin public au lieu de 8 PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES par Construction Yves Gosselin datée du 17 mètres.

DOSSIERS CCU

dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procèsverbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

INFORMATIONS DU MAIRE

- l'eau potable.
- communautaire.
- crues, mardi le 16 mai prochain à 19H30, au Centre communautaire de Kamouraska. invitation sera transmise propriétaires touchés par cette nouvelle application.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE taxes applicables. L'OMH DE KAMOURASKA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de BOSSÉ) – ANNÉE 2017-2018 déposée par l'OMH de Kamouraska pour de la municipalité de Kamouraska à municipalité l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ; l'entrepreneur, Ferme Raynald Saint-Pierre, modifiant \$.

CADRE DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA 2018 pour une somme de 990.00 \$ + taxes IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE pour une meilleure SANTÉ MENTALE DE 2017

Je, Richard Préfontaine, maire de la Municipalité de Kamouraska, proclame par la présente, la semaine du 1er au 7 mai ajoutant ce qui suit : S'il y avait du transport estimé : 2 000.00 \$ + taxes applicables 2017 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Kamouraska et invite toutes l'entrepreneur discute avec un responsable MANDAT AU MAIRE POUR REPRÉSENTATION les citoyennes et tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et Responsable des Travaux Publics et/ou la IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de institutions les bénéfices des «7 astuces» pour se recharger.

AUTORISATION POUR VENTE DE GARAGE

McNicoll du 4, rue Massé, à tenir une vente ladite convention. de garage les 24 et 25 juin prochain. En cas de mauvaise température, la vente de ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DÉPOSÉE

de 2017.

SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU avril 2017 visant la réparation de la toiture QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de pour une somme de : 3 975.21 \$ + taxes. Les personnes intéressées à connaître les Kamouraska appuie la démarche de la Fédération Québécoise des municipalités DEMANDE avec le monde municipal concernant les COURS YOGA sommes payables par les municipalités pour IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de les services policiers de la Sûreté du Kamouraska autorise madame Ève Green, Québec.

(BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE)

du Musée Régional de Kamouraska, la température le permet. -Réunion d'informations sur la cote de municipalité accepte de défrayer l'achat de boîtes et de bacs à fleurs pour fleurir les RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP DE LA fenêtres et les abords du local du Bureau SADC DU KAMOURASKA 2017-2018 aux d'accueil touristique pour la prochaine IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de saison estivale ; QUE l'entretien et Kamouraska renouvelle son membership à l'arrosage soit fait par le personnel du la SADC du Kamouraska pour l'année 2017-Musée Régional ; Coût estimé : 250.00 \$ + 2018. Coût : 30.00 \$; QUE monsieur Richard

CONVENTION DE DÉNEIGEMENT (CÔTE

coûts soumis par l'entrepreneur pour travaux municipaux. l'ouverture de la Côte Bossé, pour la PROCLAMATION MUNICIPALE DANS LE prochaine saison hivernale – année 2017- ACHAT D'UN DÉFIBRILATEUR de neige à faire, il faudrait que de la municipalité soit le maire, le À LA MISSION ÉCONOMIQUE À QUÉBEC

garage sera reportée les 1er et 2 juillet POUR RÉPARATION DE LA TOITURE DE ACCEPTATION DU CONTRAT DE LOCATION

L'USINE DES ÉTANGS AÉRÉS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de de l'usine de traitement des eaux usées

D'AUTORISATION **POUR** afin que le ministère de la Sécurité publique UTILISATION DU PARC DU PETIT-ABOITEAU entreprenne une démarche de négociation (EXTRÉMITÉ DE LA RUE SAINT-LOUIS) -

responsable du cours de yoga, à utiliser le -Suivi au dossier de mise aux normes de ACHAT DE BOÎTES ET DE BACS À FLEURS Parc du Petit-Aboiteau situé à l'extrémité de la rue Saint-Louis et ce, à compter de mai -Suivi au dossier d'amélioration du Centre IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande prochain, pour la période estivale, si la

Préfontaine, maire, soit désigné comme représentant de la municipalité.

AVIS DE MOTION EST PRÉSENTÉ PAR Gilles Kamouraska accepte les États financiers IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, suite à une demande A. Michaud qu'à une séance ultérieure, la un adoptera règlement le règlement 1996-04 Contribution financière municipale : 818.00 la municipalité accepte de défrayer les relativement aux ententes relatives à des

applicables ; QUE la municipalité accepte la sécurité des utilisateurs, la municipalité convention de déneigement fourni par procède à l'achat d'un défibrilateur pour l'entrepreneur en date du 26 avril 2017 en y installation au Centre communautaire. Coût

directrice générale) avant d'exécuter les dits Kamouraska mandate et autorise le maire, travaux ; QUE ce nouveau mandat soit monsieur Richard Préfontaine, à assister et ajouté au contrat de déneigement – secteur à accompagner un groupe de représentants Village signé entre les parties en date du 16 du Kamouraska à la Mission économique IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de juin 2015 ; QUE monsieur Richard qui se tiendra à Québec le 2 juin prochain ; Kamouraska autorise madame Louise Préfontaine, maire, soit autorisé à signer QUE les frais de déplacement et de séjour seront remboursés sur réception de pièces justificatives.



D'ÉQUIPEMENT (TRACTEUR) POUR VOIRIE POUR INSCRIPTIONS DE NUMÉROS CIVIQUES des poteaux avec plaques d'identification. LOCALE & AUTRES TRAVAUX DANS LA (RANGS)

MUNICIPALITÉ

les taxes applicables.

ACHAT DE PLAQUES D'IDENTIFICATION les taxes applicables, le matériel et la pose

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de PÉRIODE DE QUESTIONS IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska procède à l'achat de plaques -Questionnement sur le dossier de mise aux Kamouraska procède à la location d'un d'identification pour l'inscription de normes tracteur pour des travaux de voirie et autres numéros civiques pour les résidences ou travaux municipaux du 1er mai au 31 fermes situés dans les rangs de la FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE octobre prochain. Coût: 736.46 \$ incluant municipalité et ce, à titre préventif afin que les services d'urgence accèdent facilement aux propriétés. Coût : 6 082.18 \$ incluant

Spectacle de l'école

Tous sont unanimes, le spectacle offert le 27 Kamouraska, laissez-vous conter... instigué par mai dernier par les jeunes de l'école primaire le comité de développement de Kamouraska. de Kamouraska était extraordinaire! Sous la Merci pour cette très belle performance qui a direction de Mme Duval, les élèves ont attiré autant de gens. interprété des danses et une pièce de théâtre relatant la vie d'Anne Hébert, écrivaine du célèbre livre Kamouraska. Ce spectacle s'inscrit dans la série d'événements projet



Le dimanche 9 juillet prochain sera célébrée une messe régionale par Monseigneur Yvon-Joseph Moreau. Nous soulignerons les 55 années sacerdotales des abbés Jacques Lajoie et Jean St-Pierre ainsi que les 25 années de l'abbé Christian Bourgault. Vous êtes cordialement invités à cette célébration qui débutera à 10 h 30. À noter que ce sera la seule messe cette fin de semaine dans notre secteur.

Après la cérémonie, un repas sera servi au centre Robert Côté de St-Pascal. Des cartes au coût de 15 \$ sont en vente auprès de votre délégué ainsi qu'au secrétariat de votre fabrique.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Vos délégués paroissiaux



Claude Paradis



Nouveau CH-R 2017

Venez me rencontrer, il me fera T. 418.862.3222 plaisir de vous conseiller

C. 418.867.0863

PATRIMOINE MARITIME VOUS TIENT AU COURANT

appartiennent auais. ils s'est donné comme mandat de les beau village.

Musée, le Centre d'art, nombreuses boutiques et commerces, qui les ont vendus! bord de l'eau, sur le quai Miller ou encore sur le quai Taché... pourquoi? Parce que l'eau fascine, attire depuis toujours... Les premiers villages n'ontils pas tous été bâtis le long du Saint-Laurent...

Cette réflexion m'amène à penser à si c'était possible... tout a été parfait! tout ce qui est arrivé fin avril, début Pour les « non crabe », un menu spécial mai, un peu partout au Québec... Que comprenant 10 services a été élaboré riverains victimes de cette eau « amie » devenue source de dévastation et de désolation alors qu'on ne s'y attendait pas!...Le Saint-Laurent pourrait à court Bravo Michel Lavoie et grand merci! ou moyen terme encore causer bien Toutes nos félicitations, tu es le pivot des ennuis. Le réchauffement de la de cette belle réussite. Nous comptons planète et la fonte des glaciers feront

Nous sommes chanceux, nous, du augmenter le débit des cours d'eau... te revoir à la cuisine l'an prochain, Patrimoine maritime. Nous avons nos C'est aujourd'hui qu'il nous faut prévoir encore et encore... la et agir...le quai Taché nous protégera... Grand merci à nos commanditaires qui

> marmitons, accepte de concocter un souper digne des meilleures tables. édition, c'était encore meilleur, comme simplement délicieux!

Les résultats sont là, 306 personnes comblées et impatientes de revenir!

municipalité et à tous les citoyens de Je profite de cette diversion pour ont contribué généreusement à faire Kamouraska. Le Patrimoine maritime remercier tous ceux qui se sont de ce souper une réussite : la impliqués lors du souper de crabes. À Poissonnerie Lauzier pour le crabe et la préserver et de les restaurer puisqu'ils chaque année, depuis quatre ans, tous préparation de la bisque de crevettes sont un atout majeur à Kamouraska et les profits sont versés au Patrimoine commanditée par Messieurs Raymond contribuent à la renommée de notre maritime en vue de la réparation du Ouellet de Laval Volkswagen et Éric quai Taché. Oui, merci du fond du Anctil du Motel des Mariniers, la Où vont les gens qui passent à cœur de nous faciliter la vente des Chocolaterie La Fée gourmande pour le Kamouraska? Après avoir visité l'église, billets: on se les «arrache» : tout le dessert, les Pêcheries Ouellet pour la les monde en veut! Merci à ceux et celles tartinade d'esturgeon, monsieur P. A. Michaud pour les légumes qui ont servi c'est sur la grève qu'on les retrouve, au Il me faut aussi remercier celui qui, à la préparation en cuisine des quatre depuis le début de cette belle aventure, salades, le Jardin du Bedeau pour les soit depuis quatre ans déjà, aidé de ses produits laitiers. Merci aussi à la Caisse du Centre de Kamouraska, au club des 50 ans et +, aux Emballages L. Boucher Tous sont unanimes, pour cette 4e de Québec pour les couverts et équipements de table. Merci pour les cinq prix de présences offerts par le Comptoir gourmand, nouvellement installé au 52 avenue Morel, l'Auberge de villes et villages inondés! Que de au plus grand plaisir des convives. Tout des Îles, le Quai des Bulles, l'Érablière Gagnon et un donateur anonyme. Merci à Benoît Randall, notre agent de développement, pour les napperons, tableaux sur les murs l'impression des billets. Merci aussi et Municipalité surtout à la Kamouraska pour le prêt de la salle

Ouverture d'un bureau à La Pocatière pour nous rapprocher de notre clientèle de la MRC de Kamouraska!

> Consultez nos chroniques sur notre site web avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE

TÉL.: 418 371-3114 708, 4^e avenue, bureau 104, la pocatière



Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe! communautaire et les jolis tabliers que partout...à vous tous, un immense sur vous! portaient fièrement les serveurs. Merci merci, vous êtes irremplaçables. Merci L'assemblée générale de notre comité cérémonie.

préparation des plats supervisés par servir aux tables. monter et démonter la salle et... fort pour préserver nos quais. Bravo! nettoyer pour tout laisser propre...À Denis Turgeon vient de nous adresser Magdeleine, secrétaire de Patrimoine tous ceux qui aident sans jamais un attendre de retour, un sincère merci, ce recommandations pour l'an prochain,

à M. Langlais, notre maître de à Guylaine et Steeve qui, de leur œil magique, ont si bien supervisé les 4 juin à 10h30, après la messe, vous Merci à ceux et celles qui ont aidé à la jeunes de la Polyvalente heureux de êtes tous les bienvenus. Nous venons

Michel et qui étaient encore là lors du Enfin, merci à vous tous de répondre en Morin, à sa demande le soir du souper souper, merci à ceux qui accueillaient si grand nombre à notre invitation et de au crabe, une explication de ce que et dirigeaient les gens, merci à ceux qui rendre possible un tel événement. nous attendons de lui pour des travaux servaient au bar et dans la salle, merci Merci aux membres du comité du à réaliser sur le quai Taché, nous avons aussi aux vaillants qui étaient là pour Patrimoine maritime qui travaillent très sa promesse qu'il y travaillera...nous

post mortem avec sont souvent les mêmes qui sont nous ferons encore mieux en comptant

se tiendra au centre communautaire, le de faire parvenir au député Norbert vivons dans l'espoir!

les maritime



27 PARTICIPANTS MÉTIERS D'ART | ARTS VISUELS

RÉUNIR DIFFÉRENTES APPROCHES & DIFFÉRENTES TECHNIQUES VERRE, BOIS, MÉTAL, PEINTURE, PHOTOGRAPHIE, CÉRAMIQUE, TEXTILE ET BIEN D'AUTRES...





Vn petit mot de votre biblio ...

Voici quelques nouvelles de la bibliothèque municipale. Nous collaborerons cet été encore, avec le réseau biblio du Bas St-Laurent afin d'offrir un concours unique et motivant pour nos jeunes lecteurs. Sur le thème «le formidable monde des savants loufoques et des inventeurs originaux!», ils seront appelés à collectionner des cartes à chacune de leurs visites afin d'obtenir le plus de chance de gagner. Pour participer, il suffit d'être membre de la bibliothèque et d'emprunter des livres. Un tirage aura lieu à la fin de l'été à la bibliothèque et un autre au réseau regroupant toutes les bibliothèques ayant participé à l'aventure.

La bibliothèque participera à sa façon au grand projet «Kamouraska, laissez-vous conter...». En effet, une exposition spéciale regroupant une cinquantaine de volumes sera disponible cet été pour les membres. Ces livres concernent la géographie et l'histoire du Kamouraska ainsi qu'une bibliographie variée de l'auteure Anne Hébert. De plus, quelques volumes seront disponibles au grand public par l'entremise du bureau d'accueil touristique. Ces livres offerts par la bibliothèque seront prêtés au grand public pour 24 heures en échange d'une carte d'identité.

Nous tenons à mentionner une fois de plus, qu'une belle diversité de livres numériques sont disponibles pour tous les membres de la bibliothèque par le biais du site internet du réseau biblio du Bas St-Laurent. Les membres ont accès également à la recherche, la réservation et le renouvellement en ligne. Des feuillets explicatifs sont disponibles à la bibliothèque concernant ces sujets. Ils sont aussi accessibles en version .pdf sur le site de la municipalité sous l'onglet «Bibliothèque».

TERRAIN DE JEUX 2017!!

Prolongation de la période d'inscription.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Date d'ouverture : 26 juin au 18 août

Heure d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h15

Résident de Kamouraska		Non-résident de Kamouraska	
1 enfant	175\$	1 enfant	225\$
2 enfants	275\$	2 enfants	325\$
3 enfants	350\$	3 enfants	450\$
Enfant additionnel	75\$	Enfant additionnel	100\$
À la journée	10\$	À la journée	15\$



SOCCER À KAMOURASKA

Nouveauté cette année encore: nous offrons un camp d'entraînement pour les 6 ans et plus! Vos jeunes seront en forme pour débuter la saison. L'horaire des pratiques et des parties vous sera transmis lorsqu'il sera définitif. Néanmoins, il devrait y avoir du soccer deux soirs par semaine.

	Saison	Dépôt obligatoire pour	
	(mi-juin à la mi-août)	l'équipement*	
3-5 ans	25\$	- 25\$	
6 ans et plus	40\$		

^{*} remboursé à la fin de la saison, lors du retour de l'équipement.

Inscription pour le terrain de jeu et/ou le soccer

Vous pouvez envoyer votre formulaire d'inscription (disponible au www.kamouraska.ca ou au bureau municipal) par courriel, par courrier ou en personne dès maintenant au bureau municipal (67, avenue Morel). Le paiement peut se faire en argent comptant ou par chèque à l'ordre de *Municipalité de Kamouraska* au montant qui vous concerne.

Renseignements: Benoit Randall, 418 492-6523 poste 3 ou developpement@kamouraska.ca

Ou Mylène Bourques, 418 492-9089 m.bourques@videotron.ca (soccer seulement)

MALLETTE

Sencral Société de comptables professionels agréés

LL Avec **vous**, là où ça compte

Gilles Lebel, CPA, CA Carolyne Thériault, CPA, CA Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

tél.: 418 492-3515 télec.: 418 492-9640

www.mallette.ca



L'IRIS VERSICOLORE : UN EMBLÈME À CULTIVER!

Combien de botanistes, combien d'horticulteurs, de forestiers s'acharnèrent, en vagues successives, pour obtenir que le gouvernement québécois reconnaisse la fleur que le peuple a adoptée comme emblème? L'histoire se déroule sur plus de 35 ans et compte quatre vagues.

Première vague : les botanistes de Marie-Victorin dans les années 1960.

Deuxième vague : La Société linnéenne du Québec de 1979 à 1988.

Troisième vague : Les horticulteurs qui forment en 1993 le *Comité de l'iris versicolore,* sous la présidence de madame Yvette Petitbois-Paillé. Tony Huber développe des cultivars et Larry Hodgson, bien connu pour ses chroniques horticoles, milite aussi ainsi que Fleurbec qui publie une grande affiche de l'Iris...puis Luc Brouillet, botaniste de l'Université de Montréal est invité par Radio-Canada pour un reportage à l'émission scientifique Découverte...C'est sur le point d'aboutir mais les élections changent le parti au pouvoir et le projet est mis à l'écart...

Quatrième vague: Bravo à une femme botaniste

madame Gisèle Lamoureux qui s'y attèle en 1998, et un an plus tard en octobre 1999, la « Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec » qui établit l'iris versicolore comme fleur emblématique du Québec est adoptée. Enfin!...

De culture facile, il pousse dans les sols humides ou même bien drainé, (zone 3 et même zone 2) et il peut vivre jusqu'à 50 ans. On peut maintenant obtenir des graines ou des plants dans les centres jardin, et il fleurit juste à temps pour célébrer la Fête nationale des Québécois. Prédestiné...

En espérant que vous aurez envie d'introduire une des plus belles fleurs du Québec dans un de vos parterres de Kamouraska!

Pour en savoir plus :

« Petite histoire de l'emblème floral du Québec » de Gisèle Lamoureux dans Flore printanière chez Fleurbec éditeur.

« Cultivons l'emblème floral du Québec » de Larry Hodgson (collaboration spéciale : horticulture) dans La Presse du 23 juin 2012

Un texte de Denise Pelletier





Mot de nos lecteurs

Notre musée: une création de tous Kamouraskois, 1977-2017

Cette année, le Musée régional de Kamouraska fête ses quarante ans grâce au travail des bénévoles, des administrateurs, mais surtout des citoyens et citoyennes de notre village.

La source de cette institution était la célébration du propriétaire du vieux couvent. tricentenaire en 1974 : trois ans auparavant, la collectivité Dans les années 80, une étude de faisabilité confirme la avait démontré un si grand enthousiasme pour l'histoire viabilité du Musée et en 1989, il obtient son accréditation de Kamouraska lors de son tricentenaire de la seigneurie. Alors, un groupe de citoyens décide de faire quelque programmes d'aide. chose d'exceptionnel pour Kamouraska: créer un musée. De ses débuts et jusqu'en 1989, le Musée fut maintenu Un lieu qui mettrait en valeur le riche patrimoine grâce au bénévolat de passionnés. Encore aujourd'hui, historique, ethnologique et culturel de Kamouraska et de certains membres du conseil d'administration et des sa région. Un endroit qui aurait pour vocation de citoyens donnent généreusement de leur temps, afin conserver le patrimoine et montrer notre fierté.

Sous l'initiative d'Yvonne, Yvette, Annette et Thérèse Après son accréditation, s'enchainent campagnes de Raymond, suivie de Mandoza Pelletier, Conrad Leblanc, financement Monique Langlais, Pauline Scott et Juliette P. Lévesque, permettant successivement la rénovation du bâtiment, la l'idée prend forme. Les Anctil, Bossé, Caddell, Langlais, mise en place d'expositions permanentes, l'ajout d'une Dionne et plusieurs autres adhèrent également à ce salle de réserve et sa mise aux normes grâce à l'ajout d'un projet audacieux.

Yvonne Raymond présenta le projet dans le cadre du En 2005, la reconnaissance comme Musée régional de Programme « article 25 » du gouvernement fédéral, le Kamouraska par le ministère des institutions financières projet fut accepté au grand plaisir de ses instigateurs. On lui conférait une vocation et un rayonnement culturel aurait pu s'imaginer qu'un tel projet était utopique, plus élargi au sein de la communauté et du réseau compte tenu des moyens financiers limités et de rares muséal. mécènes en milieux ruraux. Mais le courage et l'audace étaient au rendez-vous; on avait la certitude d'y arriver! Pas question d'envisager l'échec!

membres fondateurs parcourent les rangs et le village devenue une belle salle, accessible aux visiteurs, avec sa fondateurs.

Au printemps 1977, après une toilette générale des L'année 2018 proposera une nouvelle exposition locaux de l'ancien Palais de justice, prêtés par la permanente et une entente avec un nouveau partenaire. Municipalité village, on monte les premières expositions. Avec un musée restauré, de nouvelles expositions, une Formé d'une corporation et muni d'une charte et de équipe dynamique et des guides professionnels, le Musée règlements approuvés par les gouvernementales, le musée prend son envol et le La nouvelle direction met tout en place afin d'assurer la premier été, on accueille plus de 3000 visiteurs à 0,25\$ rentabilité de notre Musée. par personne! Un succès.

les À l'automne 1977, le musée déménage ses installations dans le vieux couvent, alors propriété de la Commission scolaire, et y loge depuis cette date. En 1983, la Commission scolaire cède le couvent à la municipalité paroisse qui en restera propriétaire jusqu'en 1987, année de la fusion des deux municipalités paroisse et village. Depuis août 2016, le Musée régional de Kamouraska est

gouvernementale, le rendant admissible à certains

d'assurer sa pérennité.

et subventions gouvernementales ascenseur.

Convaincus que le Musée régional de Kamouraska sera encore présent de nombreuses années, deux bénévoles ont travaillé tout l'hiver afin de mettre en valeur la beauté C'est dans cet état d'esprit que dès l'hiver 1977, les et la richesse du couvent. La salle du petit théâtre est afin de recueillir archives et artéfacts pour constituer la bibliothèque et son piano. L'escalier a été restauré et les première collection du musée et créer les salles planchers vernis. La nouvelle salle du Seigneur Taché et la d'exposition! Grâce à la générosité et à la fierté salle à manger Chaloult sont tout simplement splendides patrimoniale des gens de Kamouraska, la récolte fut avec leurs plafonds à caissons, leurs murs en planches et « miraculeuse » dépassant même les attentes des le papier peint d'époque. L'ajout de tablettes numériques dans les salles fait entrer le musée dans l'ère moderne!

instances retrouvera sa place dans le circuit des voyages organisés.

Par Andrew Caddell

| | Agenda

Juin 2017

_					
2 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1		
3 juin	Kollaboration—portes ouvertes	Centre communautaire			
5 juin, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1		
6 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1		
7 juin, 13h15	Réunion du cercle de fermières	Local des fermières	418 492-7361		
9 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1		
10 juin, 9h00	Nettoyage des berges	Quai Miller	418 492-6523 poste 3		
13 juin	Collecte des ordures et encombrants		418 492-6523 poste 1		
16 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1		
16 juin	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2		
20 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1		
23 juin	Fête nationale du Québec	Quai miller	418 492-6523 poste 3		
23 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1		
26 juin	Début du terrain de jeux		418 492-6523 poste 3		
27 juin	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1		
30 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1		

Juillet 2017

3 juillet, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
4 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
7 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
11 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
14 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
16 juillet, 9h30	Messe et brunch de la Fabrique	Église de Kamouraska	
17 juillet	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
18 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
19 au 23 juillet	Symposium de peinture du Kamouraska	Centre communautaire	
20 au 23 juillet	Exposition du Cercle de Fermières	Local des fermières	418 492-7361
21 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
22 juillet , 16h00	Messe commémorative	Berceau de Kamouraska	
23 juillet, 15h00	Concert bénéfice à l'église de Kamouraska	Église de Kamouraska	
25 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
28 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1



Boulangerie Niemand



Du 1er au 24 juin ouvert du jeudi au dimanche de 8h00 à 18h00 Du 25 juin à la fête du travail ouvert tous les jours

entre 8h00 et 18h00

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

